

Mission

Coordination

Antenne Auvergne du C.CLIN Sud-Est

Martine Besson cadre hygiéniste

Olivier Baud médecin coordonnateur

2001- 2002

Identification des attentes

- Manque de moyens
- Pas d'homogénéité dans les mesures complémentaires d'hygiène
- Recherche d'un partage d'idées et de compétences
- Difficultés d'interprétation et d'application des textes
- Mauvaise implication des médecins ...
- ...
- **Mauvaise lisibilité des porteurs de BMR**

Porteurs de BMR

- **Mouvements de patients**
 - Entre les CH et le CHU
 - Entre les CH et SSR
 - Entre SLD, CH ou CHU
 - Entre les hôpitaux locaux et les CH, CHU et SSR

dans les 4 départements

Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy de Dôme

Méthode

- Groupe de travail
 - Tout type d'établissement
 - Toute fonction
 - 4 départements
- Définition de l'objectif
 - Continuité de l'information, portage de BMR

Recherche d'une Solution

- Prise en compte de la diversité des établissements
- Adaptation aux différents patients
- Respect des protocoles déjà en place
- Implication du milieu privé / libéral
- Limite des objectifs (secteur libéral, médico-sociaux et EHPAD)

Proposition du Groupe

Procédure d'utilisation de la fiche selon votre fonction

CONSIGNES

Lorsqu'une Bactérie Multirésistante aux antibiotiques est isolée sur un examen bactériologique, vous recevrez, avec le résultat, cette fiche de transfert de patient porteur de bactérie multirésistante.

MEDECIN

- **remplir la partie qui vous est réservée :**
 - cocher la case infection ou colonisation ou dépistage systématique (cf. définitions ci-dessous)
 - cocher si un prélèvement de contrôle vous paraît nécessaire, si oui, noter la date à laquelle ce contrôle doit être effectué
 - noter la date à laquelle vous renseignez le document et vos coordonnées
 - ne pas oublier de signer le document
- la fiche ainsi complétée sera transmise aux infirmiers(ières)
- prescrire les précautions complémentaires d'hygiène (isolement) s'il y a lieu en accord avec les protocoles de votre établissement.
- lors des déplacements du patient dans l'établissement et surtout lors du transfert, cette fiche devra être jointe aux documents accompagnant le patient, ainsi dès son admission, l'information sera connue par l'équipe accueillant le patient.
- les précautions complémentaires d'hygiène pourront être levées après au moins un contrôle négatif ou après un traitement efficace, prescrire leur arrêt, noter la date sur la fiche et ranger la dans le dossier médical.

INFIRMIÈRE

- vous pouvez recevoir une fiche de liaison des patients porteurs de bactérie multirésistante aux antibiotiques :
 - soit à la réception des résultats des examens micro biologiques
 - soit à l'admission d'un patient transféré par un autre établissement ou un autre service
 - soit remise directement par le médecin
- cette fiche vous donne plusieurs renseignements :
 - la date de prélèvement
 - le nom de la bactérie multirésistante isolée
 - le site sur lequel la bactérie est isolée
 - s'il s'agit d'une infection, d'une colonisation ou d'un dépistage systématique. (cf. définitions ci-dessous)
 - la date du prélèvement de contrôle si nécessaire
- vérifier que cette fiche a bien été complétée
- mettre en place les précautions complémentaires d'hygiène selon les prescriptions médicales
- garder cette fiche en vue (par ex. dans le dossier infirmier)
- joindre cette fiche aux documents qui suivront le patient lors de tout déplacement ou mutation au cours du séjour et surtout lors du transfert dans un autre établissement
- sur le prélèvement de contrôle, si la BMR n'est pas retrouvée, le médecin peut prescrire la levée des précautions complémentaires d'hygiène. La fiche sera alors archivée dans le dossier médical.

TERMINOLOGIE

Infection : le germe identifié, sur un prélèvement réalisé dans un but diagnostique, EST responsable d'une infection clinique.

Colonisation : le germe identifié, sur un prélèvement réalisé dans un but diagnostique, N'EST PAS responsable d'une infection clinique.

Évolution du projet

- 1^{ère} phase
 - Prototype dans des établissements pilotes.
- 2^{ème} phase
 - Mise en place et évaluation immédiate.
- 3^{ème} phase
 - Amélioration de l'outil.
- 4^{ème} phase
 - Évaluation et amélioration.

Un projet peut en cacher d'autres !

C.C.U.H. SUD-EST

BM

Information sur les bactéries multirésistantes aux antibiotiques pour le patient et sa famille

- qu'est ce qu'une bactérie multirésistante aux antibiotiques ?
- quelles précautions prendre ?
- que faire en cas de nouvelle hospitalisation ?

Ce document complète l'information orale qui vous a été donnée.
Le personnel soignant est à votre disposition pour toute explication complémentaire.

Centre de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales Inter région Sud-Est

2006

C.C.U.H. SUD-EST

BMR

Information sur les bactéries multirésistantes aux antibiotiques pour le personnel soignant

- qu'est ce qu'une bactérie multirésistante aux antibiotiques ?
- quelles précautions en établissement de santé et en exercice libéral ?
- quelles précautions au domicile du patient ?

Centre de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales Inter région Sud-Est

2006

C.C.U.H. SUD-EST

BMR

Information sur la maîtrise du risque infectieux pour le transport sanitaire

- les précautions "standard"
- les précautions complémentaires d'hygiène
- les recommandations générales pour les professionnels
- les véhicules et le matériel

Centre de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales Inter région Sud-Est

2006

Produits dérivés ... la BMR mania

- Utilisation de la fiche dans les secteurs extrahospitaliers
 - Médecins libéraux
 - Infirmiers libéraux
 - EHPAD / Maison de Retraite
- Kit BMR pour les EHPAD et Maisons de Retraite
- Casquette, écharpe, pins, tee-shirt, Journée à thème, groupe de paroles,



Conclusion

- Une méthode de coordination qui a ses limites
 - Constitution d'une équipe
 - Validation d'experts
- Une méthode qui a trouvé sa place dans notre région
 - Partage de compétences et d'idées
 - coopération médicale et paramédicale
 - Vers une homogénéisation des pratiques